NOUVELLE REVUE
THÉOLOGIQUE

81 Nº 8 1959

Le Saint-Siège et le sacerdoce. À l'occasion du centenaire de la mort du Saint Curé d'Ars

Émile BERGH (s.j.)

p. 785 - 797

https://www.nrt.be/fr/articles/le-saint-siege-et-le-sacerdoce-a-l-occasion-du-centenaire-de-la-mort-du-saint-cure-d-ars-1929

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

Le Saint-Siège et le sacerdoce

A L'OCCASION DU CENTENAIRE DE LA MORT DU SAINT CURE D'ARS

Dans l'encyclique *Sacerdotii Nostri primordia* du 1er août 1959, S. S. Jean XXIII a tiré pour le prêtre d'aujourd'hui les leçons de la vie du saint Curé d'Ars [1]. Ne pourrait-on pas les résumer en cette formule frappante où l'hymne de Vêpres au temps pascal livre le secret du mystère de la Rédemption : *Amor sacerdos immolat.* A la façon d'un prêtre, c'est la Charité qui immole. Charité et immolation ont été inséparables dans la vie du Souverain Prêtre ; elles le restent dans le sacrifice eucharistique, source de la vie du monde. Charité et immolation furent inséparables et poussées à l'extrême dans la vie de ce vrai prêtre de Jésus-Christ que fut saint Jean-Marie Vianney. L'Eglise entend bien à l'occasion de ce centenaire remettre devant les yeux de ses ministres le seul idéal de vie sacerdotale valable pour tous les temps, celui de l'holocauste de charité auquel les destine leur vocation. Elle le fait par l'encyclique dont nous venons de parler et par un document moins connu, mais combien significatif, de la S. Congrégation des Séminaires et Universités en date du 6 juin 1959.

*
* *

Le dessein de S. S. Jean XXIII dans l'encyclique *Sacerdotii Nostri primordia* « n'est pas d'aborder tous les aspects de la vie sacerdotale contemporaine », ni d'innover dans la proposition des devoirs du ministère pastoral, mais bien plutôt d'en éclairer certains besoins actuels par les exemples d'un saint à qui Dieu a départi une grâce très particulière d'intelligence du sacerdoce.

---

1. *A. A. S.*, LI, 1959, pp. 545-579. *La Doc. Cath.*, 1959, col. 1025-1045.

« En retraçant les traits de la sainteté du Curé d'Ars, Nous serons conduit à mettre en relief des aspects de la vie sacerdotale, qui en tout temps sont essentiels, mais qui prennent de nos jours une telle importance que Nous tenons pour un devoir de Notre charge apostolique d'y insister particulièrement à l'occasion de ce centenaire. »

On comprend dès lors que l'encyclique revête un caractère historique accusé, qui est assez rare dans les documents de ce genre. Très nombreuses sont les références aux dépositions des procès canoniques rassemblés dans le tome 227 des archives de la S. Congrégation des Rites. Mais de toutes les paroles du Curé d'Ars, des traits de sa vie, le Souverain Pontife dégage immédiatement des leçons pratiques, si bien que l'on trouvera en cette encyclique matière à de fructueuses méditations.

Aussi, malgré son caractère occasionnel, l'encyclique du 31 juillet prend place, nous semble-t-il, dans la ligne des grands actes pontificaux du XX[e] siècle sur le sacerdoce : l'exhortation *Haerent animo* de saint Pie X, du 4 août 1908 [2] ; l'encyclique *Ad catholici sacerdotii fastigium* de Pie XI du 20 décembre 1935 [3] ; l'exhortation apostolique *Menti Nostrae* de Pie XII du 23 septembre 1950 [4].

S. S. Jean XXIII se plaît d'ailleurs à souligner lui-même cette continuité en se référant à maintes reprises à l'enseignement de ses prédécesseurs.

La division du document est très nette : S. Jean-Marie Vianney y est proposé aux prêtres « comme un modèle d'ascèse sacerdotale, un modèle de piété et surtout de piété eucharistique, un modèle de zèle pastoral ». Chacune de ces sections devait être d'ailleurs subdivisée, comme on le verra à l'instant.

Fidèle au thème que nous nous sommes assigné, nous voudrions grouper autour de l'idée d'immolation dans la charité les leçons de l'encyclique [5].

Vocation à la charité et immolation par les conseils évangéliques.

La première partie de l'encyclique est celle qui, au point de vue des principes, nous semble appelée à retenir davantage l'attention. Elle pose en effet une étroite connexion entre la perfection de la charité à laquelle le prêtre est destiné par vocation et la pratique des trois conseils évangéliques traditionnels : pauvreté, chasteté et obéissance. Sans doute, pour dissiper tout malentendu, S. S. Jean XXIII reprend-il pour son compte l'affirmation de Pie XII, dans son allocution au I[er] Congrès général des Etats de perfection, le 8 décembre 1950 :

2. *Acta Pii X*, IV, 237-267.
3. *A.A.S.*, 1936, 5-53; *N.R.Th.*, 1936, 171-196 et 292-305.
4. *A.A.S.*, 1950, 657-702; *N.R.Th.*, 1951, 64-88.
5. Le texte original ne proposant pas les titres et sous-titres des versions italienne et française, cette manière de faire nous paraît justifiée.

« Il est contraire à la vérité d'affirmer que l'état clérical, en tant que tel et selon qu'il procède du droit divin, réclame de ses membres, en vertu de sa nature, ou du moins en raison d'un certain postulat de cette nature, l'observation des conseils évangéliques [6] ».

Mais il s'empresse d'affirmer avec la plus saine tradition théologique

« que l'accomplissement des fonctions sacerdotales requiert une plus grande sainteté intérieure que ne l'exige l'état religieux lui-même [7] ».

Il peut dès lors conclure :

« Si, pour atteindre à cette sainteté de vie, la pratique des conseils évangéliques n'est pas imposée au prêtre en vertu de son état clérical, elle s'offre néanmoins à lui comme à tous les disciples du Seigneur, comme la voie royale de la sanctification chrétienne. Du reste, à Notre grande consolation, combien de prêtres généreux l'ont aujourd'hui compris qui, tout en demeurant dans les rangs du clergé séculier, demandent à de pieuses associations approuvées par l'Eglise de les guider et de les soutenir dans les voies de la perfection ! »

Déjà dans l'encyclique *Ad catholici sacerdotii fastigium,* Pie XI avait-il relevé parmi les vertus propres du prêtre la chasteté parfaite, le désintéressement, l'esprit de discipline [8]. Pie XII, dans *Menti Nostrae,* s'était même limité à ces trois grandes vertus d'imitation sacerdotale de la perfection du Christ : l'humilité et l'obéissance, la chasteté parfaite, le détachement des biens terrestres [9]. S. S. Jean XXIII est plus explicite encore dans la proposition aux clercs « de la voie royale » des conseils évangéliques de pauvreté, de chasteté, d'obéissance.

C'est le regard fixé sans cesse sur les exemples héroïques du Curé d'Ars en cette triple matière, que le Pape va développer un programme d'ascèse conduisant à la perfection de la charité.

La *pauvreté* du Curé d'Ars fait songer à celle de saint François d'Assise, au Tiers-Ordre duquel il appartenait d'ailleurs. Austérité de vie, liberté de cœur à l'égard des biens terrestres, tendresse et charité empressée à l'égard des pauvres [10].

S. S. Jean XXIII exhorte les prêtres « à méditer un tel exemple de pauvreté et de charité ». Il se réfère à l'encyclique *Divini Redemptoris* du 19 mars 1937 sur le communisme athée dans laquelle Pie XI réclamait des prêtres, dans les circonstances actuelles, « un exemple lumineux de vie humble, pauvre, désintéressée... L'expérience quotidienne atteste qu'un prêtre à la condition de vie modeste, et dont le désintéressement total est inspiré par la doctrine de l'Evangile, accomplit des merveilles de bien auprès du peuple chrétien, comme le mon-

6. *A.A.S.,* 1951, 29; *N.R.Th.,* 1951, p. 181.
7. Cfr S. Thomas, *Sum. Theol., II° II°°,* q. 184, a. 8.
8. *A.A.S.,* 1936, 24-33; *N.R.Th.,* 1936, 186-193.
9. *A.A.S.,* 1950, 661-665; *NR.Th.,* 1951, 66-68.
10. Cfr ci-dessous, l'article du R. P. A. Thiry, p. 798-810.

trent les exemples de saint Vincent de Paul, de saint Jean-Marie-Baptiste Vianney, de saint Joseph-Benoît Cottolengo, de saint Jean Bosco et d'une foule d'autres [11] ».

Le Pape, tout en regrettant le dénuement auquel sont réduits de nos jours certains prêtres et réclamant des fidèles l'aide matérielle à leurs pasteurs, indique à tous la manière dont l'Eglise souhaite voir ses ministres envisager les biens de la terre :

« S'il en est qui possèdent légitimement quelques biens personnels, qu'ils ne s'y attachent pas! Qu'ils se souviennent plutôt de l'obligation que formule le Code de droit canonique à propos des bénéfices ecclésiastiques, « de dépenser leur superflu pour les pauvres ou les bonnes œuvres » (can. 1473). Et Dieu veuille qu'aucun ne mérite le reproche du saint Curé à ses ouailles : « Combien ont de l'argent qu'ils tiennent enfermé, tandis que tant de pauvres meurent de faim! » Mais Nous savons que beaucoup de prêtres aujourd'hui vivent en fait dans des conditions de réelle pauvreté. La glorification d'un des leurs, qui volontairement vécut si dépouillé et se réjouissait à la pensée d'être le plus pauvre de la paroisse, sera pour eux un providentiel encouragement à se renoncer eux-mêmes dans la pratique d'une évangélique pauvreté. Et si Notre paternelle sollicitude peut leur être de quelque réconfort, qu'ils sachent combien Nous Nous réjouissons vivement de leur désintéressement au service du Christ et de l'Eglise. »

La chasteté parfaite que garda saint Jean-Marie Vianney par une ascèse héroïque était une réponse enthousiaste au dessein de la charité divine sur lui. « Le sacerdoce, c'est l'amour du Cœur de Jésus », s'écriait-il.

Au reste son contact incessant avec les pécheurs lui faisait prendre une vive conscience de la nécessité de la mortification. Celle-ci, loin de le replier sur lui-même, rendait son cœur plus ouvert et plus disponible à tous les besoins de ses frères : « Lorsqu'un cœur est orné de la vertu de chasteté, remarquait-il excellemment, il ne peut pas ne pas aimer tous les hommes : il a en effet retrouvé la source et l'origine même de l'amour, à savoir Dieu ». Et voici les remarques que suggère au Pape l'angélique chasteté du saint Curé d'Ars :

« Son exemple sur ce point apparaît d'une particulière opportunité, car en bien des régions, hélas! les prêtres sont tenus de vivre, en raison même de leur charge, dans un monde où règne une atmosphère d'excessive liberté et de sensualité. Et le mot de saint Thomas n'est pour eux que trop vrai : « Il est parfois plus difficile de vivre vertueusement en ayant charge d'âmes, en raison des dangers extérieurs » (S. Thomas, *Sum. Theol., II^a II^{ae}*, q. 184, a. 8, c.). Souvent au surplus, ils sont moralement seuls, peu compris, peu soutenus par les fidèles auxquels ils se dévouent. A tous, aux plus isolés et aux plus exposés surtout, Nous adressons ici un appel très pressant pour que leur vie entière soit un pur témoignage rendu à cette vertu que saint Pie X appelait « le plus bel ornement de notre Ordre » (Exhort. *Haerent animo*; *Acta Pii X*, IV, p. 260). Et Nous vous recommandons avec une vive insistance, Vénérables Frères, de procurer à vos prêtres, dans toute la mesure du possible, des conditions d'existence et de travail qui

11. *A.A.S.*, 1937, 99; *N.R.Th.*, 1937, 540.

soutiennent leur générosité. Il faut à tout prix combattre les périls de l'isolement, dénoncer les imprudences, écarter les tentations de l'oisiveté ou les risques du surmenage. Qu'on se souvienne également à cet égard des magnifiques enseignements de Notre Prédécesseur dans l'encyclique « *Sacra Virginitas* ».

L'obéissance que Jean-Marie Vianney avait promise à son évêque et par lui à l'Eglise au jour de son ordination sacerdotale l'a conduit « à une sorte d'immolation incessante de sa volonté pendant quarante ans ». On connaît sa frayeur devant les responsabilités pastorales, son amour dès l'adolescence pour la solitude. Son obéissance totale aux Supérieurs hiérarchiques, qui le maintinrent en charge, n'en est que plus admirable.

« Nous aimons proposer cette rigoureuse obéissance en exemple aux prêtres, dans la confiance qu'ils en comprendront toute la grandeur et en acquerront le goût spirituel. S'il en était qui osent mettre en doute l'importance capitale de cette vertu, comme il arrive parfois de nos jours, qu'ils trouvent réponse en cette affirmation de Pie XII, à laquelle il faut fermement se tenir :

« La sainteté de la vie personnelle et l'efficacité de l'apostolat ont pour base et solide soutien l'obéissance à la hiérarchie sacrée » (*A.A.S.*, 1949, 375).

» Au reste, vous vous souvenez, Vénérables Frères, avec quelle force Nos derniers Prédécesseurs ont dénoncé les dangers graves de l'esprit d'indépendance dans le clergé, tant pour l'enseignement de la doctrine que pour les méthodes d'apostolat et la discipline ecclésiastique.

» Nous ne voulons pas insister davantage sur ce point, mais Nous préférons exhorter Nos fils prêtres à développer en eux-mêmes le sens filial de leur appartenance à l'Eglise, notre Mère. On disait du Curé d'Ars qu'il ne vivait que dans l'Eglise, et pour l'Eglise, comme le brin de paille perdu dans le brasier.

» Ennoblis du sacerdoce de Jésus-Christ, que nous aussi nous soyons tout entourés et consumés de cette flamme qui sort de l'Esprit Saint. C'est de l'Eglise que nous tenons ce que nous sommes et ce que nous avons : que ce ne soit donc qu'en son nom et par son autorité que nous agissions chaque jour, afin de remplir convenablement les tâches qu'elle-même nous a confiées et pour la servir dans les liens de l'union fraternelle et de la manière dont il faut la servir [12] ».

Aux sources de la charité : Oraison et Eucharistie.

C'est dans le commerce familier et incessant avec Dieu, c'est dans la grâce eucharistique très spéciale dont il fut orné, que le saint Curé d'Ars trouva la force de son ascèse héroïque et le principe de la merveilleuse efficacité de son ministère.

« Chacun connaît les longues nuits d'adoration que, jeune curé d'un village alors peu chrétien, il passait devant le Saint-Sacrement. Le tabernacle de son église devint vite le foyer de sa vie personnelle et de son apostolat, au point qu'on ne saurait évoquer plus justement la paroisse d'Ars au temps du Saint que par ces mots de Pie XII sur la paroisse chrétienne : « Le centre en est l'église, et dans l'église le tabernacle, et, à côté, le confessionnal où les âmes mortes retrouvent la vie et les malades la santé [13] ».

12. Cette traduction serre de plus près le texte latin que les traductions officieuses italienne et française.

13. Discours du 11 janvier 1953 à la paroisse Saint-Sabin de Rome. Cfr *N.R. Th.*, 1959, 12.

» Aux prêtres de ce siècle, volontiers sensibles à l'efficacité de l'action et facilement tentés même par un dangereux activisme, combien salutaire est ce modèle de prière assidue dans une vie entièrement livrée aux besoins des âmes! « Ce qui nous empêche d'être saints, nous autres prêtres, disait-il, c'est le manque de réflexion. On ne rentre pas en soi-même; on ne sait pas ce qu'on fait. C'est la réflexion, l'oraison, l'union à Dieu qu'il nous faut. »

Et le Pape de rappeler clairement aux prêtres toutes leurs obligations en cette matière :

« Nous voudrions, Vénérables Frères, que tous les prêtres de vos diocèses se laissent convaincre, par le témoignage du saint Curé d'Ars, de la nécessité d'être des hommes d'oraison et de la possibilité de l'être, quelle que soit la surcharge parfois extrême des travaux de leur ministère. Mais il y faut une foi vive, comme celle qui animait Jean-Marie Vianney et lui faisait accomplir des merveilles. « Quelle foi! s'exclamait un de ses confrères. Il y aurait de quoi enrichir tout un diocèse! »

» Cette fidélité à la prière est d'ailleurs pour le prêtre un devoir de piété personnelle, dont la sagesse de l'Eglise a précisé plusieurs points importants, comme l'oraison mentale quotidienne, la visite au Saint-Sacrement, le chapelet et l'examen de conscience (can. 125). C'est même une stricte obligation contractée envers l'Eglise, quand il s'agit de la récitation journalière de l'office divin (can. 135). Peut-être est-ce pour avoir négligé telles de ces prescriptions que certains membres du clergé se sont vus peu à peu livrés à l'instabilité extérieure, à l'appauvrissement intérieur, et exposés un jour sans défense aux tentations de l'existence. »

La piété du Curé d'Ars, qui passa pour ainsi dire les trente dernières années de sa vie dans son église, était surtout *eucharistique*. « Sa dévotion envers Notre-Seigneur présent dans le Très Saint-Sacrement de l'autel était vraiment extraordinaire » [14].

Pie XII a invité à maintes reprises les prêtres à la prière cœur à cœur avec Jésus présent au Saint-Sacrement. S. S. Jean XXIII se reporte au message adressé aux prêtres à l'occasion du Congrès eucharistique national de Rennes en 1956 [15].

Pour comprendre l'importance que le Souverain Pontife attache à

---

14. Au Congrès eucharistique national d'Ars-Lyon, en juillet dernier, S. Em. le cardinal Richaud, archevêque de Bordeaux, a largement et de façon très concrète et pratique développé ce thème : « L'Eucharistie, centre d'apostolat et de vie pastorale à la lumière du saint Curé d'Ars ». *La Doc. Cath.*, 1959, col. 1065-1076.

15. « Ce sacerdoce, que vous avez reçu au cours du sacrifice de la messe et en vue de multiplier celui-ci à travers le temps et l'espace, ne vous constitue-t-il pas, à un titre éminent, les hommes de l'eucharistie? Nous connaissons, chers fils, et Nous apprécions le zèle qui vous anime pour une vivante célébration de la liturgie, à laquelle vos fidèles ont à cœur de s'associer avec intelligence et piété. Joignez-y toujours la pratique d'un culte, éclairé et fervent, pour la divine présence de Jésus dans les tabernacles de vos églises. Rien ne saurait remplacer, dans une vie sacerdotale, la prière silencieuse et prolongée au pied du Saint-Sacrement, et l'exemple admirable du Saint Curé d'Ars garde aujourd'hui encore toute sa valeur. N'est-ce pas là d'ailleurs, devant l'autel, dans l'adoration de Notre-Seigneur, que se sont forgées, au cours des siècles, les énergies missionnaires des plus valeureux apôtres de votre Patrie? » (*A.A.S.*, 1956, 579).

cette forme de piété eucharistique, il semble à propos de rapporter ici une partie de son allocution au Congrès de Lyon, le 5 juillet dernier. C'est d'ailleurs l'exemple du Curé d'Ars en la matière qui domine la pensée du Pape :

« Permettez-Nous de vous confier encore une suggestion. Qu'est-ce qu'un Congrès eucharistique, en définitive — outre la célébration plus solennelle de la sainte messe et la communion générale des différents groupes de fidèles, — sinon une longue et fervente « visite au Saint-Sacrement » ? Or, vous l'aurez observé comme Nous, cette touchante pratique de la vie chrétienne si chère aux âmes pieuses, qui consiste à se recueillir en silence au pied du tabernacle pour y remplir son âme des dons de Dieu, est aujourd'hui négligée par beaucoup. Pour certains même, que guident des conceptions étrangères à la piété traditionnelle, il semblerait qu'elle est délibérément l'objet d'une moindre estime.

» Nous voudrions que tous les congressistes de Lyon retournent dans leurs foyers persuadés de l'excellence de cette pratique et désireux de la faire apprécier et aimer autour d'eux. Qu'il vous suffise de penser aux longues heures que saint Jean-Marie Vianney passait, au début de sa vie pastorale, seul dans son église, devant le Saint-Sacrement; aux épanchements de foi et d'amour de cette grande âme aux pieds de son Maître; aux merveilleux fruits de sainteté qui découlèrent, pour lui et pour tant d'autres, de ces ardentes prières eucharistiques. Il n'est pas douteux qu'un flot de grâces descendrait sur vos familles et sur votre pays si, éclairées et soutenues par l'exemple de leurs pasteurs, des âmes toujours plus nombreuses se mettaient sur ce point à l'école du saint Curé d'Ars [16] ».

La forme principale de la piété eucharistique réside incontestablement dans le sacrifice de la messe. L'encyclique développe longuement ce point « qui touche à l'un des aspects essentiels de la vie sacerdotale » :

« S'il est vrai que le prêtre a reçu le caractère de l'Ordre pour le service de l'autel et a commencé l'exercice de son sacerdoce avec le sacrifice eucharistique, celui-ci ne cessera d'être, tout au cours de sa vie, au principe de son action apostolique et de sa sanctification personnelle. Et tel fut bien le cas de saint Jean-Marie Vianney.

» Qu'est-il donc l'apostolat du prêtre, considéré dans son action essentielle, si ce n'est de réaliser, partout où vit l'Eglise, le rassemblement autour de l'autel d'un peuple uni dans la foi, régénéré et purifié? »

» A cet égard, le saint Curé d'Ars fut chaque jour davantage exclusivement engagé dans l'enseignement de la foi et dans la purification des consciences, et, donc, tous les actes de son ministère convergeaient vers l'autel, et une telle existence doit justement être dite éminemment sacerdotale et pastorale. Sans doute, à Ars, les pécheurs affluaient-ils d'eux-mêmes à l'église, attirés par le renom de sainteté du pasteur, alors que tant de prêtres doivent consacrer de longs et laborieux efforts à rassembler leur peuple; sans doute d'autres, à la tâche plus missionnaire, en sont-ils encore à la première annonce de la bonne Nouvelle du Sauveur : mais ces travaux apostoliques si nécessaires et parfois si difficiles ne peuvent faire oublier aux apôtres la fin qu'ils doivent poursuivre et qu'atteignait le Curé d'Ars quand, dans son humble église de campagne, il se consacrait aux tâches essentielles de l'action pastorale. »

16. *La Doc. Cath.*, 1959, col. 1048.

Ce n'est pas uniquement la formation de son troupeau en race élue que le prêtre doit réaliser par le Saint Sacrifice. « Tous ses désirs, vouloirs et actes en vue de sa sanctification doivent s'inspirer du sacrifice eucharistique qu'il célèbre et y trouver leur force, selon la monition du Pontifical romain : *Agnoscite quod agitis; imitamini quod tractatis* ». Suit un passage très net de *Menti Nostrae* sur l'union du sacrifice du prêtre à celui du Christ sur l'autel [17].

S. S. Jean XXIII conclut :

« C'est cette haute doctrine que l'Eglise a en vue quand elle invite ses ministres à une vie d'ascèse et leur recommande de célébrer avec une profonde piété le sacrifice eucharistique. N'est-ce pas faute d'avoir assez bien compris le lien étroit, et comme réciproque, qui unit le don quotidien de soi-même à l'offrande de la messe, que des prêtres en sont venus peu à peu à perdre la *prima caritas* de leur ordination? Telle était l'expérience acquise par le Curé d'Ars : « La cause, disait-il, du relâchement du prêtre, c'est qu'on ne fait pas attention à la messe ». Et le Saint, qui avait lui-même l'héroïque « habitude de s'offrir en sacrifice pour les pécheurs », versait d'abondantes larmes « en pensant au malheur des prêtres qui ne correspondent pas à la sainteté de leur vocation ».

» D'un cœur paternel, Nous demandons à Nos chers prêtres de s'examiner régulièrement sur la façon dont ils célèbrent les saints mystères, et surtout sur les dispositions spirituelles avec lesquelles ils montent à l'autel et sur les fruits qu'ils s'appliquent à en retirer. Le centenaire de ce prêtre admirable, qui puisait dans « la consolation et le bonheur de célébrer la sainte messe » le courage de son propre sacrifice, les y invite : son intercession leur vaudra, Nous en avons la ferme confiance, d'abondantes grâces de lumière et de force. »

Exercice héroïque de la charité pastorale.

La troisième partie de l'encyclique veut mettre en évidence certains caractères que doit présenter toute activité pastorale, même si elle ne s'exerce pas dans les circonstances spéciales qu'a connues le ministère du Curé d'Ars : sens vif des responsabilités, souci constant d'enseigner, abnégation généreuse dans l'administration du sacrement de pénitence. Certes en chacun de ces points, saint Jean-Marie Vianney a reçu une grâce particulière de lumière et de force. Il n'en reste pas moins que tous les pasteurs ont de précieuses leçons à recueillir à son école :

« Ce qui frappe tout d'abord, c'est le sens aigu qu'il avait de ses responsabilités pastorales. Son humilité et la connaissance surnaturelle qu'il avait du prix des âmes lui firent porter avec crainte sa charge de curé. « Mon ami, confiait-il à un confrère, vous ne savez pas ce que c'est que de passer d'une cure au tribunal de Dieu ! »

On sait avec quelle ardeur il pria et souffrit pour la conversion de sa paroisse. Calomnies, incompréhensions, mortification corporelle, sévices du démon, martyre physique et moral d'une présence presque ininterrompue pendant trente années au confessionnal, c'est ainsi qu'il acheta les âmes.

17. *A.A.S.*, 1950, 666-667. *N.R.Th.*, 1951, pp. 68-69.

« L'on connaît sa réponse à ce confrère qui se plaignait du peu d'efficacité de son ministère : « Vous avez prié, vous avez pleuré, vous avez gémi, vous avez soupiré. Mais avez-vous jeûné, avez-vous veillé, avez-vous couché sur la dure, vous êtes-vous donné la discipline? Tant que vous n'en serez pas là, ne croyez pas avoir tout fait. »

» Nous Nous tournons vers tous les prêtres qui ont charge d'âmes et Nous les conjurons d'entendre ces véhémentes paroles! Que chacun, selon la prudence surnaturelle qui doit toujours régler nos actions, apprécie sa propre conduite vis-à-vis du peuple confié à sa sollicitude pastorale. Sans jamais douter de la miséricorde divine qui vient en aide à notre faiblesse, qu'il considère à la lumière des exemples de saint Jean-Marie Vianney sa propre responsabilité. « Ce qui est un grand malheur pour nous autres curés, déplorait le saint, c'est que l'âme s'engourdit » ; et il entendait par là une dangereuse accoutumance du pasteur à l'état de péché dans lequel vivent tant de ses ouailles. Ou encore, pour mieux se mettre à l'école du Curé d'Ars, qui « était convaincu que pour faire du bien aux hommes, il fallait les aimer », que chacun s'interroge sur la charité qui l'anime à l'égard de ceux dont il a devant Dieu la charge et pour qui le Christ est mort! »

Le Curé d'Ars fut un catéchiste et un prédicateur infatigable, on sait au prix de quel travail acharné et persévérant. Cet humble prêtre avait en effet compris à un rare degré la dignité et la grandeur du ministère de la Parole de Dieu :

« On comprend donc la joie de Nos Prédécesseurs offrant ce pasteur d'âmes en modèle aux prêtres, car il est d'une souveraine importance que le clergé soit partout et en tout temps fidèle à son devoir d'enseigner. « Il importe, disait à ce propos saint Pie X, de mettre en relief et avec insistance ce point essentiel : un prêtre quel qu'il soit n'a pas de tâche plus importante et il n'est tenu par aucune obligation plus stricte » (Enc. *Acerbo nimis*; *Acta Pii X*, II, p. 75). Cette objurgation, constamment renouvelée par tous et dont le Code de droit canonique se fait l'écho (can. 1330-1332), Nous vous l'adressons à Notre tour, Vénérables Frères, en cette année centenaire du saint catéchiste et prédicateur d'Ars. »

Ce qui donne sa physionomie propre au ministère pastoral du Curé d'Ars, c'est son extraordinaire application au tribunal de la pénitence. On a peine à imaginer l'abnégation que cela représente. Mais surtout, le saint pasteur en était comme écrasé de douleur : « On offense tant le bon Dieu, qu'on serait tenté de demander la fin du monde !... Il faut venir à Ars pour savoir ce qu'est le péché... On ne sait qu'y faire : on ne peut que pleurer et prier ».

« En vérité, le Curé d'Ars ne vivait que pour les « pauvres pécheurs », comme il disait, dans l'espérance de les voir « se convertir et pleurer ». Leur conversion était « le but vers lequel convergeaient toutes ses pensées et l'œuvre pour laquelle il dépensait tout son temps et toutes ses forces ». C'est qu'en effet il sait, par l'expérience du confessionnal, toute la malice du péché et ses effroyables ravages dans le monde des âmes; il en a parlé en termes terribles : « Si nous avions la foi et que nous vissions une âme en état de péché mortel, nous mourrions de frayeur! »

» Mais l'acuité de sa peine et la véhémence de sa parole proviennent moins **de la crainte des peines éternelles qui menacent le pécheur endurci que de l'émo-**

tion ressentie à la pensée de l'amour divin méconnu et offensé. Devant l'obstination du pécheur et son ingratitude envers un Dieu si bon, les larmes jaillissaient de ses yeux : « Oh ! mon ami, disait-il, je pleure de ce que vous ne pleurez pas ! » Mais, au contraire, avec quelle délicatesse et quelle ferveur ne fait-il pas renaître l'espérance dans les cœurs repentants. Inlassablement, il se fait auprès d'eux le ministre de la miséricorde divine, qui est, disait-il, puissante « comme un torrent débordé qui entraîne les cœurs sur son passage » et plus empressée que la sollicitude d'une mère, car Dieu est « plus prompt à pardonner qu'une mère ne le serait à tirer son enfant du feu ».

Les pasteurs d'âmes auront à cœur de s'acquitter avec compétence et dévouement de ce ministère si grave, car c'est là qu'en définitive la miséricorde divine triomphe de la malice des hommes. S. S. Jean XXIII reprend à son compte les avertissements pressants de Pie XII sur l'utilité de la confession fréquente des fautes vénielles et demande aux prêtres d'y être dociles tant pour eux-mêmes que pour les fidèles.

Dans la *conclusion*, le Souverain Pontife s'adresse tour à tour aux prêtres, aux évêques, aux fidèles, à la jeunesse susceptible d'entendre l'appel du Christ.

« Quand, de ce faîte du suprême Pontificat où la Providence a voulu Nous placer, Nous considérons l'immense attente des âmes, les graves problèmes de l'évangélisation en tant de pays et les besoins religieux des populations chrétiennes, toujours et partout se présente devant Nos yeux l'image du prêtre. Sans lui, sans son action quotidienne, que deviendraient les initiatives les plus appropriées aux nécessités de l'heure ? Que feraient même les apôtres laïques les plus généreux ? C'est à ces prêtres tant aimés et sur qui se fondent tant d'espoirs de progrès dans l'Eglise, que Nous osons demander, au nom du Christ Jésus, l'entière fidélité aux exigences spirituelles de leur vocation sacerdotale. Ces sages paroles de saint Pie X rehaussent Notre appel : « Pour faire régner Jésus-Christ dans le monde, rien n'est plus nécessaire qu'un clergé saint, qui soit, par l'exemple, la parole et la science, le guide des fidèles ». Saint Jean-Marie Vianney disait semblablement à son évêque : « Si vous voulez convertir votre diocèse, il faut faire des saints de tous vos curés »...

» Que ne peut faire un évêque qui aime ses prêtres et a gagné leur confiance, qui les connaît, les suit de près et les guide avec une autorité ferme et toujours paternelle ! Pasteurs de tout le diocèse, soyez-le en premier lieu et avec une sollicitude toute particulière pour ces hommes qui collaborent si étroitement avec vous et auxquels vous unissent des liens si sacrés. »

Aux fidèles, le Pape demande la prière pour leurs prêtres, un respect religieux de leur caractère sacerdotal, une meilleure compréhension des difficultés de leur tâche, une collaboration plus active à leur apostolat.

Vers la jeunesse chrétienne, le Pape tourne « un regard chargé d'affection et rempli d'espoir ». Si les difficultés de la vocation sont certaines, profond aussi est le bonheur de se donner entièrement à « la plus sainte des œuvres, celle de la rédemption des âmes et de la croissance du Corps mystique ».

« Nous ne voulons pas développer ici cet appel, qui est aussi le vôtre, Vénérables Frères, mais vous comprendrez, Nous en sommes sûr, et partagerez l'anxiété de Notre cœur et toute la puissance de conviction que Nous voudrions mettre en ces quelques paroles. C'est à saint Jean-Marie Vianney que Nous confions cette cause si grave et dont dépend l'avenir de tant de milliers d'âmes!

» Vers la Vierge immaculée Nous tournons maintenant Nos regards. Peu avant que le Curé d'Ars n'achevât sa longue carrière, pleine de mérites, elle était apparue dans une autre région de France à une enfant humble et pure pour lui communiquer un message de prière et de pénitence, dont on sait l'immense retentissement spirituel depuis un siècle. En vérité, l'existence du saint prêtre, dont Nous célébrons la mémoire, était à l'avance une vivante illustration des grandes vérités surnaturelles enseignées à la voyante de Massabielle! Il avait lui-même pour l'Immaculée Conception de la Très Sainte Vierge une très vive dévotion, lui qui, en 1836, avait consacré sa paroisse à Marie conçue sans péché et devait accueillir avec tant de foi et de joie la définition dogmatique de 1854.

» Aussi, Nous plaisons-Nous à unir dans Notre pensée et Notre gratitude envers Dieu ces deux centenaires, de Lourdes et d'Ars, qui se succèdent providentiellement et honorent grandement la nation si chère à Notre cœur, à qui appartiennent ces lieux si saints. Fidèle à tant de bienfaits obtenus et dans l'espérance de grâces nouvelles, Nous ferons Nôtre l'invocation mariale qui était familière au saint Curé d'Ars : « Bénie soit la Très Sainte et Immaculée Conception de la bienheureuse Vierge Marie, Mère de Dieu! Que toutes les nations glorifient, que toute la terre invoque et bénisse votre Cœur immaculé! »

*
* *

C'est une bien grande gloire pour saint Jean-Marie Vianney que l'hommage que lui rend la S. Congrégation des Séminaires et Universités par la lettre datée de la fête du Sacré-Cœur, 6 juin 1959, où elle demande aux évêques de le proposer comme modèle aux clercs en formation [18].

On ne peut s'empêcher de songer à l'*Exaltavit humiles* en voyant la Suprême autorité de l'Eglise en la matière établir de la sorte les mérites du plus obscur des séminaristes, du plus humble des curés. C'est à un triple point de vue qu'elle demande aux jeunes clercs de contempler ses exemples et de l'imiter, à savoir dans l'estime de la vocation sacerdotale, la solidité de la vie intérieure, l'amour de l'Eglise dans la discipline.

I. S. Jean-Marie Vianney « est un éclatant exemple de fidélité aux invites de la grâce ». Aucune difficulté n'a pu neutraliser l'estime extraordinaire qu'il avait de la dignité sacerdotale.

« On ne connaît que trop le manque de vocations que déplore aujourd'hui l'Eglise, alors que les besoins spirituels des fidèles vont chaque jour en augmentant. Ce n'est pas que le Seigneur jette avec moins d'abondance la semence de l'appel divin, mais malheureusement peu nombreux sont ceux qui la reçoivent

18. Le texte intégral a été publié par *La Doc. Cath.*, 1959, col. 1051-1060.

et, parmi eux, il y en a tant qui, après avoir mis la main à la charrue, tournent la tête en arrière et abandonnent la tâche entreprise! »...

« Si l'Apôtre, en remémorant aux simples chrétiens l'inestimable bienfait de la Rédemption, les exhortait à vivre dignement en fils de lumière, se tenant pour toujours éloignés des œuvres de la chair, comme ils doivent prendre pour eux une telle exhortation les jeunes gens qui sont appelés à être non seulement les bénéficiaires du salut, mais ses dispensateurs et ses ministres, à la suite du divin Maître! Qu'ils pensent donc sans cesse au don de Dieu, à cet acte de prédilection divine, et qu'ils s'en rendent chaque jour plus dignes par une conduite appropriée, dans l'offrande quotidienne de leur jeunesse à l'Eglise, qui la leur demande pour leur propre salut et celui de leurs frères. »

II. La physionomie sacerdotale du saint Curé d'Ars fait de lui « un authentique modèle de toute première grandeur » parce que « l'essentiel pour lui était de vivre le sacerdoce que le Seigneur devait exercer par son entremise ».

« Cette adhérence parfaite à Dieu, cette conformité au Prêtre éternel, qui lui faisaient tant estimer la prière et la vie intérieure, furent aussi le secret de ses éclatants succès »...

« Ce n'est donc pas sans raison que le Souverain Pontife Pie XI a proclamé le saint Curé d'Ars patron spécial des curés et des prêtres ayant charge d'âmes, voulant souligner par ce geste, que l'action pastorale, pour être vraiment efficace, doit s'appuyer sur la sanctification personnelle et être ancrée sur une profonde vie intérieure.

» La S. Congrégation des Séminaires doit malheureusement constater qu'il reste encore beaucoup à faire sur ce point dans les instituts de formation ecclésiastique. Quand on considère, en effet, les dispositions et l'esprit avec lesquels, surtout de la part du jeune clergé, l'on affronte les problèmes de l'action apostolique, on en vient tout naturellement à se demander si les principes traditionnels de la formation sacerdotale ne sont pas trop laissés de côté. Dans la majorité des cas on s'adonne, sans doute, avec une grande générosité au saint ministère, mais, en relâchant les nécessaires contacts avec la prière et en ne pratiquant pas l'indispensable mortification et la garde du cœur, bien vite on s'épuise en de vaines tentatives et l'on finit dans la tiédeur et dans le découragement. »

Après avoir rappelé les graves avertissements des derniers Pontifes en la matière, la S. Congrégation conclut :

« Nous insistons, en conséquence, de la façon la plus vive pour que les éducateurs de nos Séminaires, et par-dessus tout les recteurs et les Pères spirituels, reviennent fréquemment, comme il convient, dans les instructions données à leurs élèves, spécialement à ceux qui sont proches des ordres sacrés, sur la nature du sacerdoce, les buts de sa mission et les moyens d'apostolat; et qu'ils le fassent en suivant la doctrine la plus saine et traditionnelle, qui découle de la Révélation interprétée selon la pensée des Pères et du magistère ecclésiastique, en ne prêtant pas l'oreille à des nouveautés qui, sur un sujet aussi délicat, renversent ou en tout cas défigurent l'enseignement de l'Eglise. »

III. Le Curé d'Ars fut un modèle d'amour filial pour l'Eglise, de parfaite soumission à ses supérieurs hiérarchiques.

« Les dépositions recueillies au procès de canonisation font ressortir qu'il cherchait toutes les occasions possibles de manifester à l'autorité du Souverain Pon-

tife une dévotion sans limite; il ne pouvait maîtriser son émotion quand il entendait parler ou quand il parlait lui-même de l'Eglise mère et maîtresse de toutes les Eglises. A son évêque aussi il témoignait respect, amour et obéissance, *tanquam Domino* »...

« Les éducateurs des candidats au sacerdoce ont ici un sujet de sérieuse méditation, parce que la vertu d'obéissance est l'un des points d'appui fondamentaux de toute l'œuvre de formation qu'ils doivent inculquer aux élèves du sanctuaire »...

« Certes, elle est légitime et nécessaire l'œuvre de ceux qui, soucieux de créer chez leurs jeunes gens de solides et saines convictions, s'emploient à développer graduellement en eux le sens de la responsabilité personnelle, la capacité de jugement, l'esprit d'initiative tant individuelle que collective; mais ce que l'on entend ici dénoncer comme délétère c'est cette attitude passive de l'éducateur qui, en abdiquant son rôle de supérieur et renversant ainsi la vraie conception de la discipline, redoute qu'un ordre donné fasse tort à la personnalité de l'élève, comme s'il constituait une intervention indue dans le sanctuaire de la conscience d'autrui. Il s'agit d'une fausse position du problème, car c'est seulement au moyen d'une discipline austère que l'on peut atteindre à la pleine possession d'une forte personnalité, prête au sacrifice et à cet esprit d'abnégation qui est une qualité essentielle à exiger de ceux qui veulent suivre, sans compromission ni hypocrisie, Notre-Seigneur Jésus-Christ, jusqu'à partager avec lui, si c'est nécessaire, le calice de Gethsémani et l'immolation de la croix. C'est seulement avec une telle discipline que l'on obtient de vrais apôtres, prêts à vaincre leurs penchants et leurs caprices personnels pour faire ce que Dieu, à travers l'autorité des supérieurs, leur enjoint. Que la discipline — amoureusement vécue et non pas seulement passivement subie — soit donc la pierre de touche qui permette aux supérieurs d'éprouver la vocation de leurs élèves. Qu'ils leur demandent une obéissance non seulement théorique, mais effective, totale, nette, sans sous-entendus, telle que la Règle du séminaire la propose chaque jour, même en ce qui concerne les actes les plus humbles et les plus courants. Les supérieurs doivent savoir l'exiger, mais qu'ils sachent aussi la proposer, faisant appel aux motifs surnaturels qui la justifient, la faisant découler surtout du parfait Modèle qui, sur la terre, eut un seul et unique programme : « Faire, ô mon Dieu, votre volonté » (He 10, 7). Qu'ils rappellent en toutes circonstances comment l'obéissance implique essentiellement l'*obsequium*, c'est-à-dire cette offrande du jugement et de la volonté qui permet précisément à nos actions d'être agréables à Dieu. Si les supérieurs sont à même d'obtenir cela, ils peuvent être sûrs de la pleine formation de leurs jeunes gens, y compris en ce qui concerne l'acquisition des autres vertus sacerdotales, spécialement de celles qui, comme la chasteté, exigent une volonté solide et une parfaite maîtrise de soi. »

Les documents romains qu'a provoqués le centenaire de la mort de saint Jean-Marie Vianney nous ont redit que la route fut rude pour lui, mais douce aussi parce que sans cesse illuminée par les exemples et l'amour de Jésus-Prêtre. Le Maître fait largement participer son fidèle serviteur à sa gloire, parce que leurs deux vies, qui en réalité n'en forment qu'une, ont été dominées par une même pensée : *Amor sacerdos immolat!*

Eegenhoven-Louvain E. BERGH, S. J.
95, Chaussée de Mont-Saint-Jean.